

Bonjour à toutes et à tous,

Fin 2008 a eu lieu une réunion avec Mme De Cecco (inspectrice de circonscription académique).

Cette rencontre a permis de faire un point sur la situation actuelle dans nos écoles. Des sujets qui vous paraissent importants ont pu ne pas être abordés. Certains l'ont été ou le seront lors des conseils de vos écoles respectives. Mais n'hésitez pas à nous faire part de toutes les questions que vous pourriez vous poser. Elles seront transmises aux personnes concernées (inspection, directeurs d'école...).

Je ne vous fais part que maintenant de cette rencontre car, pour beaucoup de sujets abordés, elle a été suivie d'autres contacts et de conséquences qui pour certains sont récents.

Le compte-rendu de cette réunion est court car la majeure partie de sa durée a portée sur des enseignants posant des difficultés (comportement, travail scolaire et absences répétées) et il n'est donc pas possible d'en parler dans un texte public de façon nominative. Cela pourrait s'avérer blessant et/ou empirer des situations déjà délicates. *Concernant ces sujets portant sur des personnes précises, je vous invite à me contacter par téléphone (01 47 41 46 20 / 06 83 23 95 35) ou à nous rencontrer pour faire un point de la situation.*

Sur les autres sujets abordés :

- Un rappel à l'école maternelle des Peupliers est demandé quant à la vigilance exercée à l'entrée de l'école aux horaires d'ouverture. Il semble que cette demande ait été écoutée car il n'est plus, depuis, constaté d'incidents où des petits arrivent à se retrouver seuls hors de l'école.
- L'Inspection Académique fait remarquer que les heures d'entrée et de sortie des écoles, en particulier maternelles, sont trop larges, à cheval sur les horaires des enseignants et sur ceux de la Mairie (cantine, garderie...). Cela pose le problème, selon elle, de la responsabilité ainsi que celui des débordements régulièrement constatés.

Mme De Cecco rappelle que l'école maternelle est importante, que les enfants n'y vont pas en dilettantes et qu'il y a un temps à respecter, un temps d'enseignement.

A l'école maternelle des Peupliers, les amplitudes d'ouverture ont été réduites par la nouvelle directrice au cours du 1^{er} trimestre et les familles, après une période d'adaptation, s'y sont habituées.

Le groupe scolaire Coteau – Grandes Fermes pose, à cause de l'éloignement de ses 2 structures, des difficultés d'accompagnement à des parents qui ont des enfants dans les 2 écoles. La réduction des amplitudes d'ouverture ne peut s'effectuer facilement. Une réunion a eu lieu avant les vacances de février entre les directrices du Coteau et des Grandes Fermes, les responsables de la Mairie et ceux des associations de parents d'élèves. Des solutions ont été proposées mais aucune décision définitive n'a encore été arrêtée.

Informatique au primaire : A la fin du CM2, les enfants sont censés avoir acquis un niveau sanctionné par un diplôme le B2I, nécessaire dans le dossier d'entrée en 6^{ème}. Il représente un ensemble de connaissances informatiques (traitement de texte, envoi de courriel, recherches sur Internet...). Les parents d'élèves souhaitent que l'acquisition de ces connaissances se fassent dès le CP de façon progressive, ce qui est rarement le cas, encore trop peu d'enseignants étant vraiment sensibilisés à l'apprentissage de l'informatique.

Concernant les évaluations faites en 6^{ème} en début d'année, il a été demandé à l'inspection de prendre en compte la différence de résultats entre les 3 écoles primaires du secteur (Marnes compris), de travailler avec les équipes enseignantes à l'homogénéisation de ces résultats. Il a été noté, de façon générale, une carence d'exercices d'expression écrite et effectué une demande que les enfants en fassent davantage en primaire.

Une rencontre a eu lieu entre les directeurs d'école, le proviseur du collège et Mme De Cecco, une autre devrait suivre. Nous en attendons les conclusions...

Comme l'année dernière, j'exprimerai un regret: il est facile de se rendre compte que l'existence des textes et leur application sont deux choses totalement différentes. Tout au long de la réunion, Mme De Cecco s'est engagée à rappeler diverses règles aux équipes enseignantes, règles pourtant connues et peu suivies (collation, poids du cartable, liste des fournitures, enseignement de l'informatique et de l'anglais...). D'année en année, peu d'évolution est constatée.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Très cordialement,

Corinne Mattei